

Postulat

n° :307.

**Développement d'une prévention efficace contre l'alcool et ses
abus au volant**

Depuis longtemps, depuis des temps ancestraux, l'alcool a toujours été présent et a enivré de nombreuses générations. La prévention contre l'alcool de manière répétitive est très contemporaine et justifiée par une qualité de l'hygiène de vie qui permet d'éviter certains abus et certaines maladies qui pourraient être mortelles. Quoi de plus normal que d'essayer de préserver au mieux notre population de ces maux et de faire passer un message de gestion face à une drogue en vente libre dans notre état. Quoi qu'il en soit, l'alcool fait partie de notre culture, ce qui rend sa consommation redoutable et difficile à interdire. Car l'alcool nous évade, libère nos pensées de notre stress quotidien. C'est aussi une liberté que nous pouvons prendre et que nous devons assumer.

Je m'étonne de ne jamais voir dans nos grandes réunions (le Marché Concours, les innombrables fêtes de villages, la Braderie de Porrentruy, le Chant du Gros, la Médaille d'Or de la Chanson, j'en passe et des plus arrosées) des contrôles effectués dans les parkings ou dans des stands préparés à cet effet pour dire aux conducteurs ce qu'ils risquent si ils prenaient le volant. Ou encore pour prévenir les conducteurs au moment où la question que nous nous sommes tous posés, je présume, arrive :
ais-je trop bu ou non ?

Non, nous préférons éviter tout cela et faire ces tests à quelques kilomètres de ces fêtes avec la répression qu'on leur connaît en risquant de créer certains accidents avant que les conducteurs n'aient atteint le site des contrôles. Aussi depuis le 0,5/1000, peu d'alternatives directes ont été proposé aux conducteurs, hormis l'idée citoyenne du Noctambus qui ne dessert encore pas tous les villages.

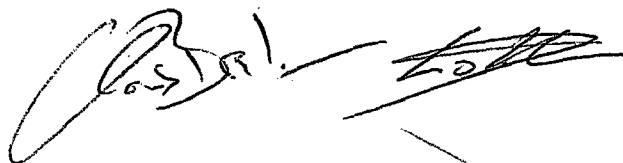
En France, en Allemagne comme ailleurs dans le monde, la police ou des associations privées effectuent ce travail et font souffler dans le ballon avant que les conducteurs prennent le volant. Quoi de plus normal que de donner la possibilité aux automobilistes de connaître leur taux d'alcoolémie avant de prendre le volant ou d'en refuser la responsabilité. Hors ici, expérience faite, rien que d'évoquer l'envie de faire un test

d'alcoolémie avant de conduire face à la police fait endosser à cette dernière le rôle du chasseur. Qui plus est, il existe des institutions comme trans-At, Soif De, (etc) qui pourrait, en s'alliant à la police, faire ce travail de proximité et de prévention qui offrirait, de plus, une meilleure compréhension du rôle de la maréchaussée jurassienne.

Ainsi nous demandons au Gouvernement d'étudier la création d'un pôle préventif afin de donner des alternatives contre l'alcool au volant et d'accentuer la responsabilité de nos concitoyens en appliquant des contrôles avant que ceux-ci prennent le volant.

Pour le groupe parlementaire
socialiste :

Clovis Brahier



Delémont, le 27 avril 2011.

A. Veyra

